

**Programme Départemental
Maîtres 2017/2018**

½ FOND Open des Maîtres

Samedi 18 et dimanche 19 novembre 2017

Piscine	Henri MONTHERLANT	Bassin : 25 m
Horaires du Samedi	Ouverture des portes : 14h00	Premier départ : 15h00
Horaires du Dimanche	Ouverture des portes : 13h30	Premier départ : 14h30
Engagements	Date limite Mercredi 15 novembre 2017	Extranat

■ Catégories d'âges

C0	20 à 24 ans	1997 / 1993
C1	25 à 29 ans	1992 / 1988
C2	30 à 34 ans	1987 / 1983
C3	35 à 39 ans	1982 / 1978
C4	40 à 44 ans	1977 / 1973
C5	45 à 49 ans	1972 / 1968
C6	50 à 54 ans	1967 / 1963
C7	55 à 59 ans	1962 / 1958

C8	60 à 64 ans	1957 / 1953
C9	65 à 69 ans	1952 / 1948
C10	70 à 74 ans	1947 / 1943
C11	75 à 79 ans	1942 / 1938
C12	80 à 84 ans	1937 / 1933
C13	85 à 89 ans	1932 / 1928
C14	90 à 94 ans	1927 / 1923
C15	95 et après	1922 et avant

■ Règlement sportif

Conformément aux règles F.I.N.A. et de la F.F.N, il n'y aura qu'un seul départ

Le cas échéant, en fonction de la durée des réunions et des possibilités d'accueil de la piscine le nombre des séries pourra être limité. La sélection se fera par ordre d'arrivée des engagements.

Les séries seront constituées en fonction des temps d'engagement.

Les épreuves de la première réunion seront soumises à des temps de qualification (voir grille de temps).

■ Programme

1 ^{re} réunion	2 ^e réunion
400 m 4 Nages 800 Nage Libre Dames et Messieurs 1500 Nage Libre Dames et Messieurs	400 Nage Libre Dames et Messieurs 200 Papillon Messieurs et Dames 200 Dos Dames et Messieurs 200 Brasse Messieurs et Dames 200 Nage Libre Dames et Messieurs

■ Modalité d'engagement

Les clubs devront engager leurs nageurs sur extranat.fr.

ATTENTION : vous devez valider les bons de commande de vos engagements sur extranat.fr en cliquant sur les « pièces de monnaie », validez la sélection puis validez définitivement.

Sans cette étape les engagements ne seront pas pris en compte.

Aucun engagement ne sera accepté après cette date. Une Start List paraîtra sur le site du CD75.

Les engagements et les forfaits sont soumis aux dispositions générales du règlement natation du CD75. Le règlement financier se fera automatiquement sur la somme forfaitaire pour les clubs de Paris.

Pour les clubs Ile de France et hors Ile de France merci d'adresser un chèque à l'ordre de « Comité départemental de Paris natation » au 163 boulevard Mortier 75020 Paris.

Les engagements seront pris en compte après réception du règlement. Les engagements non réglés avant la compétition seront déclarés comme forfaits. Règlement possible jusqu'à 30 minutes avant le début de la première épreuve de la première réunion.

Les forfaits non déclarés avant le jeudi précédant la compétition à 14h ne bénéficieront pas de la remise et la totalité des droits resteront acquis au CD75.

Les nageurs devront être obligatoirement licenciés à la date du dépôt des engagements.

En cas de forfait, aucun certificat médical ne sera pris en compte.

■ Grille de temps

Epreuve Dames	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9	C10	C11 et +
800 Nage Libre	12:15.00	13:00.00	13:50.00	14:45.00	15:35.00	16:15.00	18:35.00	19:45.00	21:30.00	24:00.00	Il n'y a pas de temps de qualification pour les catégories demandées
1500 Nage Libre	23:33.00	25:02.00	26:41.00	28:35.00	30:10.00	31:26.00	36:00.00	39:00.00	42:00.00	45:00.00	
400 4 Nages	6:45.00	6:58.00	7:22.00	7:45.00	8:23.00	9:05.00	9:51.00	10:53.00	/	/	
Epreuve messieurs	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9	C10	C11 et +
800 Nage Libre	11:31.00	10:54.00	11:25.00	12:10.00	13:31.00	14:15.00	14:50.00	16:18.00	18:30.00	21:00.00	Il n'y a pas de temps de qualification pour les catégories demandées
1500 Nage Libre	20:10.00	20:54.00	21:57.00	23:23.00	26:03.00	27:28.00	28:38.00	31:37.00	35:00.00	39:00.00	
400 4 Nages	5:37.00	6:21.00	6:03.00	6:21.00	6:54.00	7:21.00	8:31.00	9:17.00	10:00.00	12:00.00	

■ Droits d'engagements

Individuel =>

Clubs Parisiens : 7 €

Clubs extérieurs : 8,20 €

Pas d'engagements au bord du bassin.

■ Officiels

- 1 à 3 nageurs : pas d'officiel obligatoire,
- 4 à 7 nageurs : 1 officiel obligatoire,
- 8 à 11 nageurs : 2 officiels obligatoires,
- 12 nageurs et plus : 3 officiels obligatoires.

***A défaut de présenter des officiels, un club peut proposer des bénévoles pour assumer des tâches permettant le bon déroulement de la compétition (informatique, ramassage et distribution des fiches). Les officiels nageurs seront autorisés dans la mesure où le nombre d'officiels présents sera suffisant à l'organisation de la compétition.**

Championnat de PARIS HIVER OPEN des Maîtres

Samedi 10 et dimanche 11 février 2018

Piscine	Henri MONTHERLANT	Bassin : 25 m
Horaires du Samedi	Ouverture des portes : 13h30	Premier départ : 14h30
Horaires du Dimanche	Ouverture des portes : 13h30	Premier départ : 14h30
Engagements	Date limite Mercredi 07 Février 2018	Extranat

■ Catégories d'âges

Épreuves individuelles

C0	20 à 24 ans	1997 / 1993
C1	25 à 29 ans	1992 / 1988
C2	30 à 34 ans	1987 / 1983
C3	35 à 39 ans	1982 / 1978
C4	40 à 44 ans	1977 / 1973
C5	45 à 49 ans	1972 / 1968
C6	50 à 54 ans	1967 / 1963
C7	55 à 59 ans	1962 / 1958

C8	60 à 64 ans	1957 / 1953
C9	65 à 69 ans	1952 / 1948
C10	70 à 74 ans	1947 / 1943
C11	75 à 79 ans	1942 / 1938
C12	80 à 84 ans	1937 / 1933
C13	85 à 89 ans	1932 / 1928
C14	90 à 94 ans	1927 / 1923
C15	95 et après	1922 et avant

Épreuves de relais

R1	Entre 100 et 119 ans
R2	120 / 159 ans
R3	160 / 199 ans
R4	200 / 239 ans

R5	240 / 279 ans
R6	280 / 319 ans
R7	320 / 359 ans
R8	360 ans et plus

■ Règlement sportif

Conformément aux règles F.I.N.A. et de la F.F.N. Il n'y aura qu'un seul départ

Il n'y aura aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves.

Chaque nageur pourra participer à 4 épreuves individuelles et aux relais. Le cas échéant, en fonction de la durée des réunions et des possibilités d'accueil de la piscine le nombre des séries pourra être limité. La sélection se fera par ordre d'arrivée des engagements.

Pour les relais, en cas de changement d'un ou plusieurs nageurs, les relais devront rester dans la même catégorie d'âge et d'épreuve correspondant aux engagements. Si cela n'est pas le cas ils seront hors classement.

Programme

1 ^{re} réunion	2 ^e réunion
100m Papillon – Dames	100m Papillon – Messieurs
50m Papillon – Messieurs	50m Papillon – Dames
50 m Dos - Dames	50 m Dos - Messieurs
100m Dos - Messieurs	100m Dos - Dames
100m 4 Nages – Dames	100m 4 Nages – Messieurs
200m 4 Nages – Messieurs	200m 4 Nages – Dames
100m Brasse – Dames	100m Brasse – Messieurs
50m Brasse – Messieurs	50m Brasse – Dames
50m Nage Libre – Dames	50m Nage Libre – Messieurs
100m Nage Libre – Messieurs	100m Nage Libre – Dames
4 x 50m 4 nages Mixtes	4 x 50m nage libre Mixtes
Pause de 15 min	Pause de 15 min
4 x 50m 4 nages Dames	4 x 50m 4 nages Messieurs
4 x 50m nage libre Messieurs	4 x 50m nage libre Dames

■ Modalité d'engagement

Les clubs devront engager leurs nageurs sur extranat.fr.

ATTENTION : vous devez valider les bons de commande de vos engagements sur extranat.fr en cliquant sur les « pièces de monnaie », validez la sélection puis validez définitivement. **Sans cette étape les engagements ne seront pas pris en compte.**

Aucun engagement ne sera accepté après la date de fin d'engagement sur extranat.fr.

Une Start List paraîtra sur le site du CD75,

Les nageurs devront être obligatoirement licenciés à la date du dépôt des engagements.

Les engagements et les forfaits sont soumis aux dispositions générales du règlement natation du CD75. Le règlement financier se fera automatiquement sur la somme forfaitaire pour les clubs de Paris.

Pour les clubs Ile de France et hors Ile de France merci d'adresser un chèque à l'ordre de « Comité départemental de Paris de Natation » au 163 boulevard Mortier 75020 Paris.

Les engagements seront pris en compte après réception du règlement. Les engagements non réglés avant la compétition seront déclarés comme forfaits. Règlement possible jusqu'à 30 minutes avant le début de la première épreuve de la première réunion.

Les forfaits non déclarés avant le jeudi précédant la compétition à 14h ne bénéficieront pas de la remise et la totalité des droits restera acquise au CD75.

En cas de forfait, aucun certificat médical ne sera pris en compte.

■ Droits d'engagements

Individuel =>	Clubs Parisiens : 7 €	Clubs extérieurs : 8,20 €
Relais =>	Clubs Parisiens : 15,20 €	Clubs extérieurs : 17,30 €

Pas d'engagements au bord du bassin.

■ Récompenses

- Classement individuel : Une récompense aux trois premiers par catégorie.
- Classement relais : Une récompense aux trois premiers relais par catégorie.

■ Officiels

- 1 à 3 nageurs : pas d'officiel obligatoire,
- 4 à 7 nageurs : 1 officiel obligatoire,
- 8 à 11 nageurs : 2 officiels obligatoires,
- 12 nageurs et plus : 3 officiels obligatoires.

***A défaut de présenter des officiels, un club peut proposer des bénévoles pour assumer des tâches permettant le bon déroulement de la compétition (informatique, ramassage et distribution des fiches). Les officiels nageurs seront autorisés dans la mesure où le nombre d'officiels présents sera suffisant à l'organisation de la compétition.**

Championnat de PARIS ETE OPEN des Maîtres

Samedi 02 et dimanche 03 Juin 2018

Piscine	BLOMET	Bassin : 50 m
Horaires du Samedi	Ouverture des portes : 13h30	Premier départ : 14h30
Horaires du Dimanche	Ouverture des portes : 13h30	Premier départ : 14h30
Engagements	Date limite <i>Mercredi 30 mai 2018</i>	Extranat

■ Catégories d'âges

Épreuves individuelles

C0	20 à 24 ans	1997 / 1993
C1	25 à 29 ans	1992 / 1988
C2	30 à 34 ans	1987 / 1983
C3	35 à 39 ans	1982 / 1978
C4	40 à 44 ans	1977 / 1973
C5	45 à 49 ans	1972 / 1968
C6	50 à 54 ans	1967 / 1963
C7	55 à 59 ans	1962 / 1958

C8	60 à 64 ans	1957 / 1953
C9	65 à 69 ans	1952 / 1948
C10	70 à 74 ans	1947 / 1943
C11	75 à 79 ans	1942 / 1938
C12	80 à 84 ans	1937 / 1933
C13	85 à 89 ans	1932 / 1928
C14	90 à 94 ans	1927 / 1923
C15	95 et après	1922 et avant

Épreuves de relais

R1	Entre 100 et 119 ans
R2	120 / 159 ans
R3	160 / 199 ans
R4	200 / 239 ans

R5	240 / 279 ans
R6	280 / 319 ans
R7	320 / 359 ans
R8	360 ans et plus

■ Règlement sportif

Conformément aux règles F.I.N.A. et de la F.F.N. Il n'y aura qu'un seul départ

Il n'y aura aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves.

Chaque nageur pourra participer à 4 épreuves individuelles et aux relais. Le cas échéant, en fonction de la durée des réunions et des possibilités d'accueil de la piscine le nombre des séries pourra être limité. La sélection se fera par ordre d'arrivée des engagements.

Pour les relais, en cas de changement d'un ou plusieurs nageurs, les relais devront rester dans la même catégorie d'âge et d'épreuve correspondant aux engagements. Si cela n'est pas le cas ils seront hors classement.

Programme

1 ^{re} réunion	2 ^e réunion
50 Brasse Dames et Messieurs	100 Brasse Dames et Messieurs
100 Nage libre Dames et Messieurs	50 Nage Libre Dames et Messieurs
50 Dos Dames et Messieurs	100 Dos Dames et Messieurs
100 Papillon Dames et Messieurs	50 Papillon Dames et Messieurs
200 brasse Dames et Messieurs	200 Nage Libre Dames et Messieurs
400 Nage Libre Dames et Messieurs	200 4 nages Dames et Messieurs
Pause de 15 min	Pause de 15 min
200 dos Dames et Messieurs	200 papillon Dames et Messieurs

NB : Mixte = moitié dames et moitié messieurs

■ Modalité d'engagement

Les clubs devront engager leurs nageurs sur extranat.fr.

ATTENTION : vous devez valider les bons de commande de vos engagements sur extranat.fr en cliquant sur les « pièces de monnaie », validez la sélection puis validez définitivement. **Sans cette étape les engagements ne seront pas pris en compte.**

Aucun engagement ne sera accepté après la date de fin d'engagement sur extranat.fr.

Une Start List paraîtra sur le site du CD75,

Les nageurs devront être obligatoirement licenciés à la date du dépôt des engagements.

Les engagements et les forfaits sont soumis aux dispositions générales du règlement natation du CD75. Le règlement financier se fera automatiquement sur la somme forfaitaire pour les clubs de Paris.

Pour les clubs Ile de France et hors Ile de France merci d'adresser un chèque à l'ordre de « Comité départemental de Paris de Natation » au 163 boulevard Mortier 75020 Paris.

Les engagements seront pris en compte après réception du règlement. Les engagements non réglés avant la compétition seront déclarés comme forfaits. Règlement possible jusqu'à 30 minutes avant le début de la première épreuve de la première réunion.

Les forfaits non déclarés avant le jeudi précédant la compétition à 14h ne bénéficieront pas de la remise et la totalité des droits restera acquise au CD75.

En cas de forfait, aucun certificat médical ne sera pris en compte.

■ Droits d'engagements

Individuel =>	Clubs Parisiens : 7 €	Clubs extérieurs : 8,20 €
Relais =>	Clubs Parisiens : 15,20 €	Clubs extérieurs : 17,30 €

Pas d'engagements au bord du bassin.

■ Récompenses

- Classement individuel : Une récompense aux trois premiers par catégorie.
- Classement relais : Une récompense aux trois premiers relais par catégorie.

■ Officiels

- 1 à 3 nageurs : pas d'officiel obligatoire,
- 4 à 7 nageurs : 1 officiel obligatoire,
- 8 à 11 nageurs : 2 officiels obligatoires,
- 12 nageurs et plus : 3 officiels obligatoires.

***A défaut de présenter des officiels, un club peut proposer des bénévoles pour assumer des tâches permettant le bon déroulement de la compétition (informatique, ramassage et distribution des fiches). Les officiels nageurs seront autorisés dans la mesure où le nombre d'officiels présents sera suffisant à l'organisation de la compétition.**